

Accidents corporels de la circulation routière

Hauts-de-Seine 2006

Ville de Gennevilliers

Avertissement : depuis 2005, des définitions nouvelles des victimes sont entrées en vigueur.

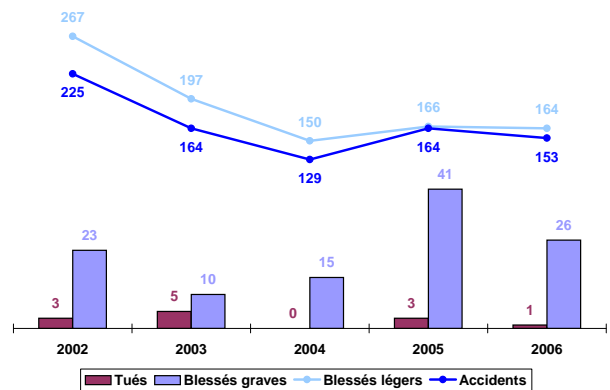
Blessé grave : victime hospitalisée plus de 24 heures, remplace victime hospitalisée plus de 6 jours

Tué : victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours, remplace victime décédée sur le coup ou dans les 6 jours



Gennevilliers

Bilan global



Nombre de tués par catégories d'usagers

	piéton	deux-roues	véhicule léger
2002	.	3	.
2003	.	3	1 + 1 PL
2004	.	.	.
2005	1	.	2
2006	.	1	.

Accidents corporels de la circulation routière 2002 - 2006

Gennevilliers

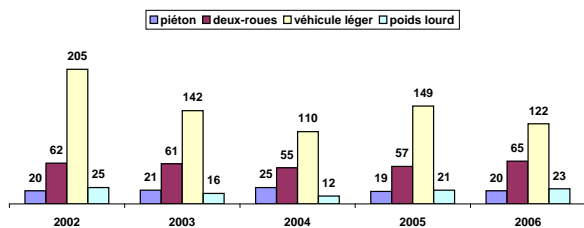
Typologie des conflits

	véhicule seul	piéton	vélo ou cyclo.	moto	V.L.	P.L. ou T.C.	plus de 2 véhicules
vélo ou cyclo.	1	2	.	.	12	1	.
moto	18	.	.	.	24	3	.
V.L.	21	16	12	24	23	12	.
P.L. ou T.C.	1	2	1	3	12	3	.
plus de 2 véhicules	14

Les principaux types de conflits

V.L. / piéton	10%
V.L. / deux-roues	24%
V.L. / V.L.	15%

Nombre d'accidents impliquant un :



Accidents corporels de la circulation routière 2002 - 2006

Gennevilliers

Accidents par catégories de réseaux routiers

au 1er janvier 2006 une majeure partie du réseau routier national a été transféré en routes départementales, ce tableau tient compte de cette nouvelle répartition et les données 2002 à 2005 ont été réaffectées.

		2002	2003	2004	2005	2006
Réseau national	accidents	114	71	47	64	69
	tués	1	4	0	3	1
	blessés graves	7	3	6	28	14
	blessés légers	139	83	51	52	78
Réseau départemental	accidents	92	69	57	80	59
	tués	1	1	0	0	0
	blessés graves	15	5	7	10	9
	blessés légers	105	88	75	93	57
Réseau communal	accidents	19	24	25	20	25
	tués	1	0	0	0	0
	blessés graves	1	2	2	3	3
	blessés légers	23	26	24	21	29

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au
Conseil Général des Hauts-de-Seine
Pôle Aménagement du territoire - Direction de la Voirie
Service Fonctionnel - Unité Sécurité et Equipement de la Voirie
41, rue Thiers - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél : 01 41 04 33 70 - Télécopie : 01 41 04 33 89



Conseil général des Hauts-de-Seine
2-16 boulevard Soufflot - 92015 Nanterre Cedex
www.hauts-de-seine.net